

SOMMAIRE

Page 3. La Communauté de communes

- · En chiffres
- · Les communes
- L'exécutif
- · Le personnel
- RIFSEEP & prime pouvoir d'achat
- · Principaux investissements 2023

Page 8. Économie

- · Premier Plateau
- · Extension de l'atelier de découpe
- Sublimétal
- · Vente/achat de terrains
- · ZA André Jourdain
- · « Les clés de l'entreprise »
- · Aide aux commerces
- · Aide à l'Immobilier d'Entreprise

Page 12. Services à la population

- · Inauguration de la Maison de Santé
- · Centre aquatique « Les Tritons »
- Micro-crèches
- France Services
- CNJ Seniors

Page 15. Urbanisme

- · Autorisation du Droit des Sols
- · Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Page 16. Aménagement numérique

· Déploiement de la fibre optique

Page 17. Bâtiments scolaires

- · Groupe scolaire du Val de Sirod
- Groupe scolaire de la Forêt de la Joux
- · Travaux divers dans les écoles

Page 18. Assainissement

- · Mise en séparatif des réseaux
- · Assainissement collectif à Cerniébaud
- · Assainissement collectif à Le Vaudioux

Page 20. Eau & déchets

- · Étude pour le transfert de la compétence eau
- · Adhésion au SICTOM Jura Est

Page 21. Culture et événementiel

- · Subventions culturelles & sportives
- · Tour de France
- Tram'Jurassienne

Page 22. Tourisme

- Taxe de séjour
- · Statistiques de fréquentation
- Nouveau site Internet
- Travaux à Pont-du-Navoy
- \cdot Organisation et entretien des sentiers PDIPR

Page 26. Communication

- Supports institutionnels
- Supports touristiques
- Presse



Rapport d'activité 2023

Directeur de la publication : Rémi HUGON, Président de la Communauté de communes Champagnole Nozeroy Jura Rédaction et conception : service communication

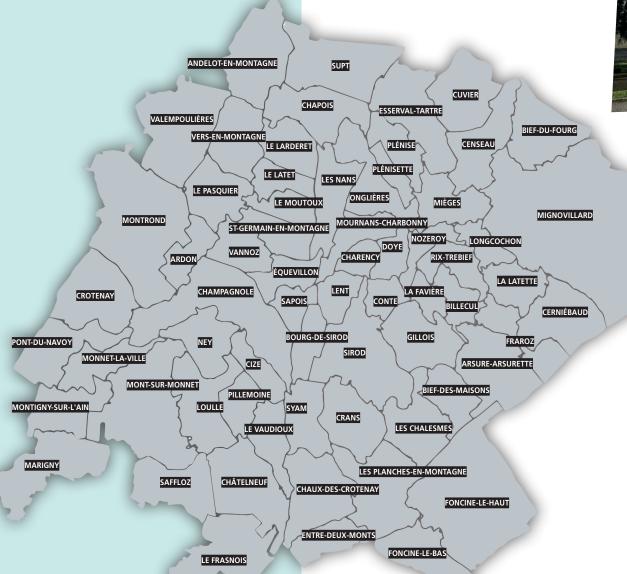
Crédits photos: CC CNJ, F. Modolo, D. Bottin, L. Aubert, P. Bonjour, L. Lepeule, Premier Plateau, Sublimetal, Union commerciale Champa Sympa, CNJ Seniors, CNJ Organisation, Jura Tourisme, Verdi Inaéniérie.

Imprimé par nos soins. Septembre 2024

Communauté de communes Champagnole Nozeroy Jura

3 rue Victor Bérard · 39300 Champagnole 03 84 52 06 20 · contact@champagnolenozeroyjura.fr champagnolenozeroyjura.fr







EN CHIFFRES

66 communes 23 747 habitants

1 président

14 vice-présidents

30 membres du Bureau

92 conseillers communautaires

62 conseillers suppléants

43 membres du personnel

66 COMMUNES

- Andelot-en-Montagne
- Ardon
- Arsure-Arsurette
- Bief-des-Maisons
- Bief-du-Foura
- Billecul
- Bourg-de-Sirod
- Censeau
- Cerniébaud



- Champagnole
- Chapois
- Charency
- Châtelneuf
- Chaux-des-Crotenay
- Cize
- Conte
- Crans
- Crotenav
- Cuvier
- Doye
- Entre-deux-Monts
- Équevillon

- **Esserval-Tartre**
- Foncine-le-Bas
- Foncine-le-Haut
- Fraroz
- Gillois
- · La Favière
- · La Latette
- Le Frasnois
- · Le Larderet
- · Le Latet
- Le Moutoux
- · Le Pasquier
- Le Vaudioux
- Lent
- Les Chalesmes
- Les Nans
- · Les Planches-en-Montagne
- Longcochon
- Loulle
- Marigny



- Mièges
- Mignovillard

- Monnet-la-Ville
- Mont-sur-Monnet
- Montigny-sur-l'Ain
- Montrond
- Mournans-Charbonny
- Ney



- Nozerov
- Onglières
- Pillemoine
- Plénise
- Plénisette
- · Pont-du-Navoy
- · Rix-Trebief
- Saffloz
- St-Germain-en-Montagne
- Sapois
- Sirod
- Supt
- Syam
- Valempoulières
- Vannoz
- Vers-en-Montagne

L'EXÉCUTIF



Clément PERNOT PRÉSIDENT

VICE-PRÉSIDENTS



Rémi HUGON Affaires générales, développement économique & relations avec les partenaires



Guy SAILLARD Assainissement & ordures ménagères



Philippe WERMEILLE Finances & aménagement numérique



Monique VILLEMAGNE Tourisme



David DUSSOUILLEZ Interface communes Communauté de communes & Département



Catherine ROUSSET Crèches, animation petite enfance & foyer d'accueil



Alain CUSENIER Emploi, insertion, pôle agroalimentaire & services à la population



Patrick VUITTENEZ Action sociale & micro-crèches



Sébastien BONJOUR Culture & événementiel



Gérard AUTHIER Bâtiments scolaires







Xavier RACLE Environnement & Plan Climat Air Énergie Territorial



Gérald COURVOISIER Agriculture, projet alimentaire territoria & mobilités



Gérard CART-LAMY Plan Local d'Urbanisme intercommunal

En 2023, le Bureau était composé du Président, des Vice-présidents (membres de droit) et de 15 Conseillers communautaires supplémentaires : Chantal MARTIN, Pascal TISSOT, Patrick DUBREZ, Florent SERRETTE, Philippe CUEVAS, Louis-Pierre MARESCHAL, David ALPY, Olivier CAVALLIN, Patrice MAIRE, Jean-Paul MAITRE, Monique FANTINI, Alain GAVIGNET, Pascal GRENIER, Catherine DAVID-ROUSSEAU & Christian DRECO.

LE PERSONNEL

En 2023, l'équipe salariée de la Communauté de communes Champagnole Nozeroy Jura était composée de 14 agents titulaires de la fonction publique territoriale et de 29 agents non titulaires.

On comptait, parmi les effectifs, 32 femmes et 11 hommes. Sur les 43 agents de la collectivité, 13 d'entre-eux étaient en catégorie A, 16 en catégorie B et 12 en catégorie C. Ils étaient répartis en différentes filières de la manière suivante :

• Filière administrative : 23 agents

• Filière technique : 13 agents

• Filière sociale : 1 agent

• Filière médico sociale : 6 agents



CHANGEMENT DE DIRECTION

Antoine GINDRE, qui occupait le poste de Directeur général adjoint à la Communauté de communes, est devenu **Directeur général des services** le 1^{er} octobre 2023.

Son prédécesseur, Olivier BAUNE, assure, quant à lui, le poste de Responsable de l'administration générale, des finances et de l'assainissement au sein de la collectivité.

LES MOUVEMENTS DE PERSONNEL

au cours de l'année 2023

ARRIVÉES

- Émilie ROUCEL Instructrice ADS
- Pauline DURAND Directrice de la crèche
- Socéane GIRARDOT Chargée de mission économie & aménagement du territoire
- Claire DUSSOUILLEZ Agent de crèche
- 8 Andréa BENARIBI Technicienne SPANC
- 2 Ludivine DAVID Apprentie auxiliaire de puériculture
- Perrine LOCATELLI Secrétaire ADS
- Sustine KOLLY Agent de crèche
- 8 Jean-Baptiste DHOTE Technicien informatique

DÉPARTS

- Lisa MÉNÉTRIER Chargée de mission LEADER
- 8 Françoise MAZUEZ Directrice de la crèche (retraite)
- 8 Habib BEZIOU Technicien SPANC
- Manel ABDENNEBI Apprentie Tourisme
- & Céline VUILLET A CILES Auxiliaire de puériculture (disponibilité)
- Assim LAHLOUH Technicien informatique
- 8 Naima NYMA Agent de cuisine à la crèche

MISE EN ŒUVRE DU RIFSEEP

Au cours du Conseil communautaire de décembre 2023, il a été proposé à l'assemblée délibérante de se prononcer sur la mise en œuvre du RIFSEEP (effective à compter du 1er janvier 2024). Ce régime indemnitaire est composé de deux parts :

- L'IFSE (Indemnité liée aux Fonctions, Sujétions et à l'Expertise) vise à valoriser l'exercice des fonctions et constitue l'indemnité principale de ce nouveau régime indemnitaire.
- Le **CIA** (Complément Indemnitaire Annuel) tient compte de l'engagement professionnel et de la manière de servir.

Les bénéficiaires de cette indemnité sont les agents titulaires et stagiaires et les agents contractuels de droit public à temps complet, non complet et partiel.

Chaque emploi ou cadre d'emploi est réparti dans 5 groupes de fonctions au regard des critères professionnels suivants :

- Critère n°1 : fonctions d'encadrement, de responsabilité ou de conception.
- · Critère n°2 : technicité, expertise, expérience et qualification.
- Critère n°3 : sujétions particulières et contraintes liées au poste.

Chaque part du RIFSEEP a un montant fixé par la collectivité dans la limite de plafonds déterminés au préalable conformément aux dispositions du code général de la Fonction Publique :

· Part fonctionnelle (IFSE)

Elle varie selon le niveau de responsabilité, le niveau d'expertise et les sujétions auxquelles les agents sont confrontés dans l'exercice de leurs missions. Elle est versée mensuellement et est proratisée en fonction du temps de travail de l'agent.

L'IFSE est non cumulable avec le régime indemnitaire précédemment versé aux agents de la collectivité. Au-delà de 7 jours ouvrés d'absence pour maladie ordinaire au cours d'une année civile, le régime indemnitaire est réduit au prorata des absences.

• Part liée à l'engagement professionnel et à la manière de servir (CIA)

Le montant individuel du CIA (pouvant aller de o à 800 €) est laissé à l'appréciation de l'autorité territoriale en fonction des résultats de l'évaluation professionnelle et de la manière de servir de l'agent. Le montant du CIA peut être réajusté après chaque entretien professionnel.

REVALORISATION INDICIAIRE

En juillet 2023, le prix du point est passé à 4.9227. Dans le même temps, les grilles indiciaires ont été revalorisées et des points d'indice majorés ont également été ajoutés dans les grilles concernant les catégories B et C.

PRIME POUVOIR D'ACHAT

Parmi les mesures de revalorisation salariale annoncées par le Ministre de la Transformation et de la Fonction publique figurait le versement d'une prime exceptionnelle visant à améliorer le pouvoir d'achat des fonctionnaires et contractuels.

Le décret n° 2023-1006 du 31 octobre 2023 précisait les conditions et modalités de versement de cette prime de pouvoir d'achat forfaitaire, dans la limite d'un plafond prévu pour chaque niveau de rémunération selon le barème suivant :

Rémunération brute perçue du 01/07/22 au 30/06/23	Montant maximum de la prime du pouvoir d'achat
Inférieure ou égale à 23 700 €	800 €
Supérieure à 23 700 € et inférieure ou égale à 27 300 €	700 €
Supérieure à 27 300 € et inférieure ou égale à 29 160 €	600 €
Supérieure à 29 160 € et inférieure ou égale à 30 840 €	500 €
Supérieure à 30 840 € et inférieure ou égale à 32 280 €	400 €
Supérieure à 32 280 € et inférieure ou égale à 33 600 €	350 €
Supérieure à 33 600 € et inférieure ou égale à 39 000 €	300 €

Afin de percevoir cette indemnité, les agents devaient remplir les conditions suivantes :

- Avoir été nommés ou recrutés par un employeur public à une date d'effet antérieure au 1^{er} janvier 2023.
- Être employés et rémunérés par un employeur public au 30 juin 2023.

Lors du Conseil communautaire du 11 décembre 2023, les élus de la Communauté de communes ont décidé d'attribuer cette prime aux agents remplissant les conditions fixées par le décret.

La prime a été versée au cours du mois de décembre 2023.

LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS DE L'ANNÉE 2023

Maison de Santé de Champagnole : 611 249.42 €

Micro-crèches: 164 386.26 €

Aides à l'Immobilier d'Entreprise : 255 020 €*

* Paiements à la Fruitière du Mont-Rivel (55 020 €), à la SAS Jouham (100 000 €) et à la Coopérative fromagère de Valempoulières (100 000 €).

Achat de terrains et bâtiments : 365 000 €**

** Achat d'un terrain (et chapelle désacralisée) à l'association diocésaine de St-Claude (100 000 €) et achat d'un bâtiment d'une ancienne cimenterie à Champagnole (265 000 €).

DST Relance: 1 117 818.24 €

Voie PLM: 41 379.42 €

Tourisme (sentiers de randonnée et sites touristiques) : 71 648.77 €



PREMIER PLATEAU : LE CHANTIER EST ACHEVÉ

Sur la ZA d'Équevillon, le chantier de construction de l'entreprise « Premier Plateau », spécialisée dans la fabrication de produits locaux fumés, s'est achevé en novembre 2023. Le mois de décembre a ensuite été consacré à la phase test de démarrage (formation du personnel, essais des machines...) pour une commercialisation des produits en début d'année 2024. Ces derniers sont distribués en France, via les 8 sites du réseau Chazal, à destination des bouchers-charcutiers, des restaurateurs et de la grande distribution.

Née d'un rapprochement entre les maisons « Chazal » et « Chays », l'entreprise « Premier Plateau » se veut avant tout responsable et équitable : engagement auprès des éleveurs (volumes et tarifs contractualisés pour une rémunération juste) ainsi que des consommateurs (élevages à taille humaine, respect du bien-être animal, traçabilité et fiabilité).

La production est 100 % locale et « Bleu Blanc Coeur ». Les porcs francs-comtois sont élevés selon un cahier des charges précis et nourris à partir de graines de lin. Ils sont ensuite abattus à Équevillon (abattoir « Viande Nature Jura ») et découpés sur site avant d'être transformés dans l'entreprise dotée d'un impressionnant tuyé à deux foyers permettant de fumer les produits (saucisses, jambons, brochettes...).







EXTENSION DE L'ATELIER DE DÉCOUPE

En parallèle du chantier de construction de l'entreprise « Premier Plateau » sur la ZA d'Équevillon, la Communauté de communes a, de son côté, lancé un chantier complémentaire pour son projet d'extension de l'atelier de découpe situé à côté (« Comptoir Champagnolais des Viandes ») afin de pouvoir absorber de plus gros tonnages.

Ce projet d'extension, dont le budget s'élève à près d'un million d'euros (dont 200 000 € de subvention DETR), est porté par la Communauté de communes qui loue ensuite le bâtiment à « Comptoir Champagnolais des Viandes ».

Le chantier a démarré à la fin du mois de février 2023 pour s'achever en début d'année 2024. D'une surface de 288 m², les locaux comprennent une extension de la galerie de liaison entre l'abattoir et l'atelier de découpe, un local de stockage, de nouveaux frigos, une salle de découpe, un tunnel de lavage et un quai d'expédition.

L'USINE SUBLIMETAL SORT DE TERRE

Le groupe industriel « Global Metal Works » a fusionné, en 2022, les entreprises champagnolaises « Kango » et « SNTS » pour donner naissance à l'entreprise « Sublimetal ». Cette dernière est spécialisée dans toutes les étapes de finition de pièces métalliques (polissage, galvanoplastie, laquage, assemblage...) et intervient sur les marchés français et suisses du luxe : bijouterie, maroquinerie, horlogerie, accessoires de mode...

Les travaux de construction d'une nouvelle usine ont commencé en début d'année 2023 sur la ZA André-Schwartzmann (Champagnole). Pleinement adapté aux nouvelles technologies, ce bâtiment a été pensé dans le respect des enjeux environnementaux : chauffage mixte, valorisation de la chaleur des machines de polissage, toitures photovoltaïques... Après un peu plus d'une année de travaux, l'entreprise emménagera dans cette nouvelle structure, d'une surface de 3 793 m², courant 2024.

La société « Sublimétal » espère un développement rapide et prévoit d'accueillir environ 100 salariés en 2024-2025. Une première phase de recrutement a déjà été réalisée. En parallèle, l'entreprise a également ouvert sa propre « école » de polissage, en partenariat avec le Greta, afin de former en interne ses nouveaux salariés.

De son côté, la Communauté de communes prend en charge les travaux de voirie aux abords du site : la première tranche, d'un montant de 57 788 € HT, a été réalisée afin de permettre l'accès au chantier. La seconde sera effectuée en fin de travaux au cours de l'année 2024.



Vente de terrain

• Champagnole: en 2022, le Conseil communautaire avait approuvé l'achat d'une emprise foncière, jouxtant la scierie « Grandpierre ». Cette dernière a manifesté la volonté d'en acquérir une partie dans l'optique d'aménager une plateforme d'arrosage et un espace pour trier et stocker les bois de l'AOC *Bois du Jura*. Le besoin de la société étant d'environ 12 000 m², le Conseil communautaire a approuvé, lors de la séance du 2 mars 2023, la cession de deux parcelles au prix de 10 € HT le m² à la scierie « Grandpierre ».

Achat de terrains

- Champagnole : c'est dans le cadre du projet de requalification du quartier des Castors que le Conseil communautaire, au cours de sa séance du 28 septembre 2023, a voté l'acquisition de deux parcelles, d'une surface totale de 2 379 m² pour un montant de 100 000 €. Correspondant à une ancienne chapelle désacralisée ainsi qu'au terrain attenant, elles appartenaient à l'association diocésaine de Saint-Claude.
- Sirod : dans le cadre du développement de la ZA de Sirod, et afin de permettre à l'entreprise « BAUD-DIMEP » de poursuivre ses projets d'extension, les Conseillers communautaires ont approuvé le 2 mars 2023 l'acquisition d'une parcelle, jouxtant la zone, d'une surface de 2 960 m² pour un montant total de 29 600 €.
- Montrond : lors de la séance du Conseil communautaire du 11 décembre 2023, les élus de la collectivité ont approuvé l'acquisition d'une parcelle de 7 000 m² pour un montant total de 140 000 € HT dans la commune de Montrond en vue d'installer, entre autres, une micro-crèche.

ZA ANDRÉ JOURDAIN

Par délibération en date du 11 décembre 2023, la zone d'activité d'Équevillon a été renommée zone d'activité « André Jourdain » en hommage à l'action de ce dernier, ancien président de la Communauté de communes Ain-Angillon, puis Ain-Angillon-Malvaux, au profit du développement économique du territoire intercommunal.

Il a notamment initié la création de la ZA d'Équevillon au tout début des années 2000, avec l'objectif de créer un pôle agro-alimentaire sur ce site (abattoir et atelier de découpe). Il a également été à l'origine de nombreuses initiatives pour accompagner les acteurs économiques dans leur développement et avait, par ailleurs, convaincu les élus communautaires de mettre en place la Taxe Professionnelle Unique en 2003.



« LES CLÉS DE L'ENTREPRISE »

Mis en place en 2022 sur le territoire intercommunal à destination des collégiens, le dispositif « Les clés de l'entreprise », a été reconduit sur l'année scolaire 2023-2024. Ce programme, qui s'adresse aux élèves de 4^{ème} des collèges du territoire (Louataux et Jeanne d'Arc à Champagnole, Gilbert Cousin à Nozeroy), a été élargi aux élèves de 3^{ème}.

Proposé par le Comité Local École-Entreprise*, ce dispositif permet aux collégiens de découvrir la diversité des métiers proposés par des entreprises locales, de prendre conscience des réalités du monde du travail et de se projeter dans leur orientation future. Lors de chaque échange, un intervenant vient dans un premier temps présenter son activité et son parcours professionnel au sein de l'établissement scolaire concerné ; puis, ce sont les élèves qui se déplacent dans son entreprise afin d'en découvrir le fonctionnement concret et de mieux appréhender les savoir-faire locaux.

* Dispositif coconstruit par le Conseil départemental du Jura, les Communautés de communes et l'Éducation Nationale.

AIDE AUX COMMERCES

Organisées chaque année à l'échelle intercommunale à l'occasion de la Fête des Mères, les journées « Shopping remboursé » ont une nouvelle fois remporté un franc succès au niveau du territoire. 750 foyers ont participé à l'édition 2023 parmi lesquels 86 gagnants ont été tirés au sort et ont vu leurs achats remboursés, dont 13 à hauteur de 200 €.

La remise des prix s'est déroulée le 12 juin 2023, en présence des commerçants et des partenaires de l'opération.

Proposée par l'Union commerciale et artisanale de Champagnole « Champa Sympa », cette opération, destinée à favoriser le commerce local et à inciter les clients à fréquenter les boutiques du centre-ville, a été soutenue par des dotations de la Communauté de communes Champagnole Nozeroy Jura (7 000 €) et du « Crédit Mutuel » de Champagnole / Morez / Les Rousses (3 000 €).



AIE: ATTRIBUTION 2023

Plusieurs entreprises du territoire de la Communauté de communes ont déjà bénéficié d'aides substantielles dans le cadre de leurs projets respectifs d'aménagements.

Depuis l'entrée en vigueur de la loi NOTRe, les Aides à l'Immobilier d'Entreprise sont du seul ressort des communes et EPCI. Au niveau de la collectivité, l'aide est apportée sous la forme d'une subvention plafonnée selon différents critères.

Une nouvelle convention cadre a été mise en oeuvre avec le Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté, pour la période 2023-2028, afin de permettre à ce dernier d'octroyer des aides financières complémentaires à celles proposées par la Communauté de communes.

Amendement au règlement

Afin de recentrer le dispositif, les élus du Conseil communautaire ont approuvé, le 11 décembre 2023, un amendement à l'AIE pour mettre en place deux règlements distincts:

- Un premier règlement à destination des entreprises industrielles, y compris les Sociétés Coopératives Agricoles Fromagères (SCAF).
 Pour ces entreprises, la subvention est plafonnée à 100 000 € avec un taux d'intervention fixé à 10% des dépenses éligibles.
- Un second règlement à destination des lieux de vente alimentaires, qui possèdent une activité complémentaire de production et/ou transformation. Ces entreprises pourront prétendre à une aide forfaitaire de 5 000 € conditionnée à une dépense éligible d'un montant de 200 000 € minimum.



JOUHAM CHARPENTE

L'entreprise de charpente et menuiserie « Jouham » (Crotenay) a présenté une demande de subvention AIE pour la construction d'un bâtiment de type industriel à usage d'atelier de fabrication ainsi que d'un bureau. Cette réalisation, d'un montant total de 1 180 000 €, vise à une augmentation substantielle de l'espace de production (de 360 m² à 1 370 m²).

La subvention AIE octroyée le 2 mars 2023, par la Communauté de communes, s'élève à 100 000 € (sur une dépense éligible de 989 000 € HT).

SAB THEVENIN

L'entreprise « SAB Thevenin » (Champagnole) a présenté une demande de subvention AIE, pour un projet d'extension (2 600 m²) de son bâtiment de fonderie, d'un montant total de 12 450 000 € HT. Cette aile est destinée à accueillir de nouvelles machines, suite à la signature de plusieurs contrats dans la création de pièces en aluminium pour voitures électriques.

La subvention AIE octroyée, le 28 septembre 2023 par la Com-Com, s'élève à 100 000 € (sur une dépense éligible d'un montant de 2 984 422 €).



SERVICES À LA POPULATION



INAUGURATION DE LA MAISON DE SANTÉ

Après près de deux années de travaux, la Maison de Santé de Champagnole à été inaugurée le 31 mars 2023 et est opérationnelle depuis le début du mois d'avril.

Pour saluer ce grand chantier porté par la Communauté de communes, l'inauguration a réuni une nombreuse assemblée autour des représentants de différentes instances partenaires et de l'équipe de la nouvelle Maison de Santé.

Fonctionnelle, lumineuse et spacieuse, cette dernière regroupe six médecins et un remplaçant régulier, ainsi que d'autres soignants fédérés par les organismes ASALÉE et SISA.



En bref

Durée des travaux : 20 mois

Entreprises mobilisées: 14 au total (12 jurassiennes)

Superficie totale des locaux: 910 m²

Répartition des espaces :

- Rez-de-chaussée: accueil, 10 cabinets, 3 salles d'attente, 1 salle de soins et des locaux techniques.
- Étage : 2 cabinets paramédicaux, 1 salle d'attente, 1 salle de réunion, 2 studios d'accueil temporaires et un espace encore disponible de 176 m².

Financement: d'un coût total de 2 475 225 € TTC, cette réalisation, portée par la Com-Com, a bénéficié de 67 % de subventions*, ce qui représente un autofinancement de 757 700 €.

* État DETR 637 269 € et FCTVA 381 249 €, Région 300 000 €, Europe (Leader) 299 006 €, Département 100 000 €.

CENTRE AQUATIQUE « LES TRITONS »

Le centre aquatique « Les Tritons » situé à Champagnole est géré, pour le compte de la Communauté de communes, par la société « Vert Marine » dans le cadre d'une Délégation de Service Public. Retour sur les chiffres de l'année 2023.

Les chiffres clés de l'année 2023

• FRÉQUENTATION 2023 : 68 875 ENTRÉES AU TOTAL

Entrées unitaires : 19 089 Cartes d'abonnement : 9 436 École de patation : 2 624 Pass: 18 494 Forme Santé: 5 308 CE: 673 Activités: 2101 Scolaires: 11033 Clubs: 117

- 3 169 HEURES D'OUVERTURE
- CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL : 356 431.79 € (en augmentation de 15 % par rapport à 2022)
- SCOLAIRES ACCUEILLIS: 8 578 ÉLÈVES DE PRIMAIRE ET 2 455 COLLÉGIENS
- AQUAGYM ET AQUABIKE: 7 715 PASSAGES



SERVICES À LA POPULATION

RÉSEAU DE MICRO-CRÈCHES: LE PROJET EST LANCÉ

Afin de pallier les difficultés auxquelles font face de nombreux parents pour trouver un mode de garde pour leurs enfants, la Communauté de communes a pris la décision de mettre en place un réseau de micro-crèches sur son territoire. Suite à une consultation avec la CAF, trois secteurs géographiques prioritaires pour l'implantation de ces structures d'accueil ont été définis – à Andelot-en-Montagne, Monnet-la-Ville et Montrond. Le premier chantier a été lancé à la fin du printemps 2023 à Andelot-en- Montagne; le second a démarré au cours de l'automne à Monnet-la-Ville. Une fois achevés, les locaux seront mis à disposition via un bail par la Com-Com. La gestionnaire des trois structures (SAS) sera Julie Trossat et la directrice Manon Pelletier.



· Monnet-la-Ville

Le chantier a pu débuter courant septembre 2023, avec la réalisation du terrassement. Les travaux de maçonnerie, puis la pose de l'ossature bois et de la toiture, ont pris la suite. L'ouverture de la micro-crèche est prévue pour la rentrée scolaire 2024. L'établissement est situé près de la salle des fêtes, entre la mairie et l'école. Le montant du projet s'élève à 531 613.89 € HT.

Conçu par le cabinet d'architecture Tissot, il a une capacité d'accueil de 12 à 14 places. D'une surface totale de 143 m², il est composé d'un hall avec espace langes, d'une grande salle d'activité, de chambres, d'une cuisine, d'un bureau, d'une buanderie et d'espaces sanitaires.



Andelot-en-Montagne

Ce projet consiste en l'acquisition d'un lot de copropriété dans l'ancien « Modern Hôtel » à la SCI « Comte père & fils ». Cela concerne un lot de copropriété de 160 m² situé au rez-de-chaussée du bâtiment existant, ainsi qu'un espace extérieur privatif. Le prix de cession s'élève à 268 671.31 € HT. Le Conseil communautaire a approuvé en mars 2023 l'acquisition des locaux.

Les locaux sont composés d'une salle d'activités, de sanitaires, de dortoirs, d'une cuisine et d'un espace repas, de locaux vestiaires et changes, d'une buanderie et d'un bureau. Ils se complètent à l'extérieur par un jardin et un parking. La livraison de la micro-crèche est prévue pour la fin de l'année 2024.

SERVICES À LA POPULATION

FRANCE SERVICES

Labellisées par l'État au début de l'été 2022, les trois structures France Services du territoire intercommunal suscitent une belle fréquentation et répondent à un réel besoin du public. Mis en place par la Communauté de communes, ces guichets uniques, ouverts à tous, sont destinés à faciliter les formalités administratives et numériques du quotidien. Ce service de proximité est confidentiel et gratuit.

En chiffres

Bilan de l'action France Services sur les 3 bureaux du territoire, depuis la mise en place de la structure (juillet 2022) jusqu'à la fin de l'année 2023 :

- 8 965 accompagnements au total;
- 21,5 accompagnements / jour en moyenne (jusqu'à 65 certains jours) ;
- 57 % de personnes venues en visite spontanée et 43 % sur RDV ;
- \cdot 57 % de femmes et 43 % d'hommes ;
- 56 % de retraités, 29 % d'actifs, 10 % en recherche d'emploi, 5 % divers ;
- Durée de l'accompagnement : 65 % < 20 min, 20 % entre 20 et 40 min, 15 % > 40 min;
- 70 ateliers réalisés avec les partenaires à destination des usagers.





Contact ———

CHAMPAGNOLE

28 rue Baronne Delort 03 84 52 10 92

NOZEROY

15 place des Annonciades 03 84 51 19 75

FONCINE-LE-HAUT

73 grande rue 03 84 51 19 93

CNJ SENIORS

Mis en évidence à l'occasion de l'assemblée générale de CNJ Seniors, les chiffres de fréquentation de ce service de transport solidaire témoignent de l'importance de l'action portée par l'association et ses bénévoles. Pour rappel, ce service, à destination des personnes âgées, a été mis en place fin 2019 sur le territoire intercommunal.

L'équipe fonctionne grâce à l'investissement d'une soixantaine de chauffeurs volontaires qui perçoivent une indemnité kilométrique.

Au total, 374 habitants du territoire ont déjà utilisé le service. Au-delà de

la réponse apportée à des demandes de déplacements, l'association crée du lien social avec des personnes isolées, pour lesquelles ce transport représente parfois le seul moment d'échanges.

En chiffres

- · 299 femmes ont déjà bénéficié du service ;
- · 75 hommes ont déjà bénéficié du service ;
- 1 748 déplacements au total ont été effectués en 2023, soit une augmentation de près de 6 % par rapport à l'année précédente ;
- 82 747 kilomètres ont été parcourus depuis le lancement du service, dont 29 190 pour la seule année 2023 ;
- 39 communes de la Com-Com ont déjà été concernées par des demandes d'habitants.

Contact -

1 rue Jean Émonin • 39300 Champagnole 07 57 43 43 77

URBANISME



SERVICE D'AUTORISATION DU DROIT DES SOLS

Le service ADS (Autorisation du Droit des Sols) est chargé d'instruire les autorisations d'urbanisme, telles que les permis de construire, de démolir ou d'aménager, les déclarations préalables, les certificats d'urbanisme... Il vérifie que les projets de travaux déposés respectent les règles contenues dans les Plans Locaux d'Urbanisme, ou tout autre document d'urbanisme en vigueur sur le territoire. Ces règles concernent notamment l'utilisation des sols, l'implantation, la nature, l'architecture ou encore l'assainissement...

Le respect des documents d'urbanisme a pour vocation, entre autres, d'assurer un équilibre entre le développement des communes et la protection des espaces naturels et agricoles afin de tendre vers un développement harmonieux des paysages, urbain et rural, pour garantir la qualité de vie des habitants.

Le service ADS de la Communauté de communes est mutualisé avec la Communauté de communes Arbois Poligny Salins Coeur du Jura et la commune de Ruffey-sur-Seille (CC Bresse Haute Seille). Il gère les demandes pour le compte de 32 communes de notre collectivité et pour 21 communes de celle d'Arbois Poligny Salins. En 2023, le service a instruit 1 718 dossiers d'urbanisme (1 654 en 2022).

Au cours de l'année 2023, deux nouvelles salariées (instruction du droit des sols et secrétariat) sont venues compléter l'équipe déjà en place au sein du service ADS.

ADS: 2023 en chiffres

Nombre total de dossiers reçus	1 718
Certificats d'urbanisme	178
Déclarations préalables	1 163
Permis de construire	342
Permis de démolir	16
Permis d'aménager	19

32 communes de la CC Champagnole Nozeroy Jura

Nombre total de dossiers reçus	1 050
Certificats d'urbanisme	129
Déclarations préalables	694
Permis de construire	209
Permis de démolir	4
Permis d'aménager	14

21 communes de la CC Arbois Poligny Salins

Nombre total de dossiers reçus	642
Certificats d'urbanisme	49
Déclarations préalables	445
Permis de construire	130
Permis de démolir	13
Permis d'aménager	5

Commune de Ruffey-sur-Seille

Nombre total de dossiers reçus	31	
Certificats d'urbanisme	2	
Déclarations préalables	27	
Permis de construire	2	
Permis de démolir	0	
Permis d'aménager	0	

URBANISME

AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal, ou « PLUi », définit les règles de développement et de protection du territoire, mais aussi d'occupation du sol. S'appliquant à toutes les parcelles, ainsi qu'à toute personne, de la sphère publique ou privée, il constitue le document de référence pour l'instruction et la délivrance des autorisations d'urbanisme.

Après une première phase (2022) principalement dédiée au diagnostic et à l'analyse des tendances, l'année 2023 a permis de tracer les grandes lignes du projet de territoire pour les dix à quinze prochaines années. Par la suite, le débat du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (« PADD ») a pu se tenir en janvier 2024. Ce dernier définit les orientations de l'aménagement de notre territoire sur trois axes principaux : l'attractivité, le développement et l'accueil des populations.

La prochaine étape consistera à construire les règlements qui seront les outils principaux d'application de ce document. Pour chaque commune un « zonage » précis sera défini et réglementera les conditions d'utilisation du sol.

Début 2025, la préparation du « PLUi » devrait être achevée ; ce dernier passera alors en procédure de validation auprès de l'ensemble des organismes publics concernés. Une enquête publique sera également ouverte en parallèle afin que toute personne puisse s'informer et s'exprimer. L'approbation du « PLUi » est espérée pour la fin d'année 2025.



DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

Initiée en 2015 par une montée en débit, l'installation de la fibre optique sur le territoire de la Communauté de commune Champagnole Nozeroy Jura s'est poursuivie en 2023. Le déploiement du réseau fibré, mis en place en trois grandes phases par le Département du Jura, aborde son étape ultime, qui verra le raccordement au réseau national de l'ensemble de la population à l'horizon 2025.

Pour ce qui est de la « phase 2 », l'installation a été confiée par délégation de service public à la société « Altitude Infrastructure » via les entités « Altitude Fibre 39 » et « Prisme ». Fin 2023, les dernières communes encore non raccordées situées sur le territoire de la CC devaient être reliées à la fibre optique (pour autant tous les administrés ne sont pas encore forcément « éligibles ». Certains devront patienter jusque fin 2024 pour bénéficier du très haut débit).

Les administrés peuvent s'abonner à la fibre via l'opérateur de leur choix. C'est ce dernier qui réalise, gratuitement, le raccordement de l'habitation au réseau.

État des lieux en 2023

- · Phase 1 : déploiement effectif ou en cours en 2023 à Champagnole, Cize, Le Frasnois, Ney, Saffloz, Sapois et Syam.
- Phase 2 : déploiement effectif en 2023 à Andelot-en-Montagne, Ardon, Bourgde-Sirod, Chapois, Châtelneuf, Conte, Crans, Équevillon, Gillois, Le Larderet, Le Latet, Lent, Loulle, Montrond, Le Moutoux, Les Nans, Le Pasquier, Pillemoine, Saint-Germain-en-Montagne, Sirod, Supt, Valempoulières, Vannoz, Le Vaudioux et Vers-en-Montagne.
- Déploiement fin 2023 : Arsure-Arsurette, Bief-des-Maisons, Bief-du-Fourg, Billecul, Censeau, Cerniébaud, Charency, Chaux-des-Crotenay, Crotenay, Cuvier, Doye, Entre-deux-Monts, Esserval-Tartre, Foncine-le-Bas, Foncine-le-Haut, Fraroz, La Favière, La Latette, Les Chalesmes, Les Planches-en-Montagne, Longcochon, Marigny, Mièges, Mignovillard, Monnet-la-Ville, Montigny-sur-l'Ain, Mont-sur-Monnet, Mournans-Charbonny, Nozeroy, Onglières, Plénise, Plénisette, Pont-du-Navoy et Rix.

BÂTIMENTS SCOLAIRES

LE RUBAN TRICOLORE A ÉTÉ COUPÉ À SIROD ET À CENSEAU



La fin de l'année scolaire 2022-2023 a été marquée dans deux bâtiments scolaires du territoire par une inauguration officielle à Censeau et à Sirod.

Respectivement investies depuis les rentrées 2020 (Sirod) et 2022 (Censeau), ces deux installations fonctionnelles et lumineuses ont modifié la vie au quotidien des enfants et des équipes éducatives.

• L'inauguration du **groupe scolaire du Val de Sirod** s'est déroulée le 29 juin 2023 à Sirod. L'école accueille les élèves des communes de Sirod, Bourg-de-Sirod, Conte, Crans et Lent. Cet établissement de 414 m², situé à proximité immédiate de l'ancienne école communale, dispose de trois salles de classe spacieuses, d'un hall d'accueil, d'une salle de repos et d'une bibliothèque.

FINANCEMENT

D'un montant de 1 026 284 €, les travaux ont été pris en charge par : l'État : 268 625 € (DETR) et 168 351,77 € (FCTVA) ; la Communauté de communes : 294 654,04 € ; les communes : 294 654,04 € répartis entre Bourg-de-Sirod (29 744,26 €), Conte (17 350,82 €), Crans (23 237,70 €), Lent (47 714,74 €) et Sirod (176 606,52 €), au prorata du nombre d'habitants.

• L'inauguration du **groupe scolaire de la Forêt de la Joux** s'est déroulée le 27 juin 2023 à Censeau. Située au coeur de la commune, l'école, d'une surface de 916 m², accueille les élèves de Censeau, Cuvier, Esserval-Tartre, Onglières, Plénise et Plénisette. Elle est organisée autour de 5 classes spacieuses réparties sur deux étages et comporte notamment un hall d'accueil, une salle de motricité, une bibliothèque, un espace pour le périscolaire, une salle de repos et deux cours de récréation.

FINANCEMENT

D'un montant de 2 016 793 € TTC, les travaux ont été pris en charge par : l'État : 752 42588 € (DSIL) et 330 834,73 € (FCTVA) ; la Communauté de communes : 466 766,21 € ; les communes : 466 766,21 € répartis entre Censeau (233 383,10 €, soit 50 % du montant dû par les communes), Cuvier (116 481,29 €), Plénise (26 071,63 €), Plénisette (10 933,26 €), Onglières (27 333,16 €) et Esserval-Tartre (52 563,76 €).

TRAVAUX DIVERS DANS LES ÉCOLES

Plusieurs établissements scolaires situés sur le territoire de la Communauté de communes ont bénéficié de différents travaux au cours de l'année 2023.

Groupe scolaire de l'Angillon Andelot-en-Montagne

Des aménagements ont été effectués au sein des locaux avec la pose d'un store et d'une séparation dans les toilettes de la maternelle. D'un montant total de 3 975,60 € TTC, les travaux ont été financés par l'État, la Communauté de communes et les communes concernées, au prorata du nombre d'habitants.

Groupe scolaire de l'Alliance Arsure-Arsurette

Des travaux de pose d'un nouveau parquet ont été réalisés dans l'école au cours du premier semestre 2023 pour un montant de 5 247 € TTC. Ils ont été financés par l'État, la Communauté de communes et les communes concernées en 5 parts égales conformément à l'accord conclu entre elles.

École élémentaire Hubert Reeves Champagnole

Une vitre a été changée dans l'école. Les travaux ont été effectués pour un montant de 1 480,80 € TTC et ont été financés par l'État, la Communauté de communes et les communes concernées au prorata du nombre d'habitants.

Groupe scolaire Foncine-le-Haut

Deux nouvelles portes ont été posées dans l'école pour un montant de 10 092 € TTC. Les travaux ont été financés par l'État, la Communauté de communes et les communes concernées au prorata du nombre d'habitants.



+

Lors de la rentrée scolaire 2023, on comptait en tout 1 762 élèves de la maternelle au CM2, répartis dans 18 écoles publiques du territoire intercommunal.

ASSAINISSEMENT

TRAVAUX DE MISE EN SÉPARATIF

Suite au Schéma Directeur, réalisé en 2019, et à la demande de mise en conformité par les services de l'État, d'importants travaux de mise en séparatif des réseaux d'assainissement ont débuté en janvier 2022. Ils devraient se poursuivre jusqu'en 2026, pour un montant engagé de 15 120 000 € TTC.

Piloté par la Communauté de communes, ce chantier d'envergure vise à mettre aux normes le réseau de Champagnole et ceux des communes rattachées à sa station d'épuration (Cize, Équevillon, Ney, Saint-Germain-en-Montagne et Sapois), lesquelles feront également l'objet de travaux dans un second temps. Sous la houlette du maître d'oeuvre « Verdi Ingénierie », les entreprises « Di Lena and Co » (mandataire), « Bénétruy TP » et « TP Bonnefoy » (cotraitants) ont été désignées pour effectuer l'ensemble des travaux.

Prévus sur cinq ans, ces derniers ont commencé à la station d'épuration, avec le remplacement intégral du dispositif d'aération. Ils se sont poursuivis tout au long de l'année 2023 dans de nombreuses rues de la Ville : rue d'Ain, rue Stephen Pichon, rue Clovis Brocard, allée des Marronniers, rue de la Gare, rue Jean Moulin, rue de Verdun, rue Gédéon David, rue de la Combe, rue de la Planchette, impasse des Fourches, rue Ambroise-Croizat, rue du Mont-Rivel, rue Baronne-Delort... Le deuxième tronçon du chantier a ensuite démarré en fin d'année 2023, au sud de Champagnole, et se poursuivra pendant une durée d'environ deux ans.

Les travaux sont contrôlés avant la réfection des enrobés : étanchéité des réseaux et des regards, passage caméra dans les réseaux et contrôles de compactage des tranchées. Les non-conformités éventuelles sont reprises par les entreprises. À chaque avancement du chantier, l'entreprise qui réalise les travaux dépose un courrier dans les boîtes aux lettres de la zone concernée pour informer du passage des travaux dans les 15 jours. Ce courrier invite les habitants à prendre contact avec elle afin de valider l'emplacement de la boîte de branchement et les éventuels travaux à prévoir en partie privative.



En bref

Objet du marché: mise en séparatif des réseaux d'assainissement

Date de signature du marché : 20 juillet 2022

Commune concernée en 2023 : Champagnole

Durée d'exécution : 2022 à 2026 inclus

Montant : 15 120 000 €

Attribution du marché: « Di Lena and Co » (mandataire), « Bénétruy TP » et « TP Bonnefoy » (co-traitants)

Maître d'œuvre : « Verdi ingénierie »

ASSAINISSEMENT

NOUVEL ASSAINISSEMENT COLLECTIF À CERNIÉBAUD

Jusqu'à récemment, la commune de Cerniébaud était en assainissement non collectif. Elle disposait ainsi d'un réseau de type « pluvial » datant des années 1950, qui récupérait les eaux de pluies et les eaux usées en sortie de prétraitement (fosse septique).

En raison de son mauvais état, le réseau existant n'était pas réutilisable pour la collecte d'eaux usées. La nouvelle station, de type filtres plantés de roseaux à deux étages, a été dimensionnée pour 160 équivalents-habitants. Elle se situe sur la route de Mouthe menant à La Latette.

Les travaux ont été pilotés par « Verdi Ingénierie » (Champagnole), maître d'oeuvre, avec les entreprises « Jeannin SAS » (Censeau) et « SERPOL » (Dole). Le chantier a débuté en juin 2023, avec la création d'un réseau séparatif pour assurer la collecte des eaux usées, uniquement vers la station d'épuration, et la mise en place de boîtes de branchement en limite de propriété.

Les travaux, qui se sont achevés en janvier 2024, ont été réceptionnés le 18 mars 2024.



Financement

- Le budget total des travaux s'élève à 743 607 € HT:
- 474 871 € pour la création des réseaux ;
- 221 091 € pour la création de la station d'épuration;
- 47 645 € qui concernent la maîtrise d'oeuvre, les études réalisées, etc.
- L'État, dans le cadre de la DETR, a octroyé une subvention de 228 762 €.
 Le solde reste à la charge de la Communauté de communes.

SYSTÈME D'ASSAINISSEMENT LE VAUDIOUX

La Communauté de communes Champagnole Nozeroy Jura souhaite réaliser la mise en place d'un système d'assainissement collectif sur le bourg de la commune de Le Vaudioux.

Le village dispose d'un réseau de type pluvial qui récupère les eaux usées du village ainsi que les eaux de pluies de toitures et de voiries. La plupart des habitations du village disposent d'une fosse septique et sont raccordées au réseau. Celui-ci se rejette en milieu naturel.

Le budget des travaux est réparti comme suit :

- 665 576.72 € HT pour la création des réseaux
- 364 730.80 € HT pour la création de la station d'épuration. Des subventions ont été attribuées par le Département, à hauteur de 303 480 €, et l'État (DETR), à hauteur de 303 500 €, soit 30 %.

Avec l'appui du cabinet « ECT Conseil », en qualité d'assistant à maîtrise d'ouvrage, une consultation a été lancée afin de sélectionner un cabinet d'étude pour la maitrise d'œuvre du projet.

Le Conseil communautaire a retenu, lors de la séance du 30 mai 2023, l'entreprise « Verdi Ingénierie », pour un montant de 83 280 € H.T, pour effectuer la maitrise d'œuvre de la création d'un système d'assainissement à Le Vaudioux.

Les travaux débuteront au cours de l'année 2024.

EAU & DÉCHETS

LANCEMENT DE L'ÉTUDE PRÉALABLE AU TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE EAU POTABLE

Au 1^{er} janvier 2026 la compétence eau potable sera obligatoirement transférée à la Communauté de communes (loi NOTRe). Au regard de la complexité que cela représente, il est indispensable de préparer et d'analyser les modalités d'organisation.

Ainsi afin de réaliser une étude préalable, et d'assurer l'accompagnement de la collectivité au transfert de la compétence, il convenait de confier cette mission à une assistance à maitrise d'ouvrage.

Dans ce but, une consultation a été lancée le 2 octobre 2023 et trois cabinets ont transmis une offre dans les délais.

Après analyses de ces dernières, le Conseil communautaire, réuni le 11 décembre 2023, a approuvé l'attribution du marché au cabinet « Verdi Ingénierie » pour un montant de tranche ferme 86 645 € HT et tranche optionnelle de 23 350 € HT, soit un total de 109 995 € HT.

Il est prévu que le lancement de l'étude ait lieu au début de l'année 2024.



ADHÉSION AU SICTOM

Depuis le 1^{er} janvier 2020, la Communauté de communes adhère au SICTOM Jura Est - Champagnole Nozeroy Arbois Poligny Salins - pour 61 communes des 66 communes qui composent le territoire intercommunal (délibération en date du 18 décembre 2019).

Les Conseillers communautaire, réunis le 28 septembre 2023, ont décidé d'intégrer également le SICTOM Jura Est pour les communes de Foncine-le-Haut et Foncine-le-Bas, qui étaient jusqu'alors traitées via un marché de prestation de service avec la Communauté de communes Lacs et Montagnes du Haut-Doubs (contrat s'achevant le 31 décembre 2023).

En parallèle, la Communauté de communes Champagnole Nozeroy Jura adhère toujours également au SICTOM de la zone de Lons-le-Saunier pour ce qui concerne les 3 communes de la Combe d'Ain (Monnet-la-Ville, Montigny-sur-l'Ain et Pont-du-Navoy).



Pour rappel, par délibération en date du 17 novembre 2022, le Conseil communautaire a également approuvé la mise en place de la redevance incitative et confié sa mise en œuvre au SICTOM Jura Est.

CULTURE ET ÉVÉNEMENTIEL



SUBVENTIONS CULTURE & SPORT

En 2023, la collectivité a alloué un total de 140 848.50 € permettant de subventionner des évènements ou associations culturels et sportifs du territoire. Une douzaine de projets ont ainsi pu être soutenus financièrement.

Scènes du Jura	70 000 €
Moulin de Brainans (Nuits Rebelles)	3 000 €
Moulin de Brainans (concert à L'Oppidum)	7 000 €
Archéojurasites	3 000 €
Jouef 39 (exposition)	1000€
Association cycliste champagnolaise (coupe de France des départements jeunes)	1500 €
Biz'Art Biz'Art (exposition)	2 500 €
Jeunes Agriculteurs du Jura (fête de l'agriculture)	5 000 €
Jeunes Agriculteurs du Jura (concours de pointage)	2 000 €
Trans'Organisation (Transju'Cyclo)	7 000 €
SARL Les 3 Républiques (École et Cinéma)	22 348.50 €
La Tour d'Otton	2 000 €
Autosport des Neiges (Ronde du Jura)	4 500 €
CNJ Organisation (Tram'Jurassienne)	10 000 €

TOUR DE FRANCE

Une fois de plus, le passage du « Tour de France » a suscité une véritable ferveur chez les habitants du territoire, qui ont été nombreux, le 21 juillet 2023, à encourager les coureurs de la Grande Boucle... Cette 19° étape 100 % jurassienne était de nature à mobiliser les locaux, de Moirans-en-Montagne à Poligny.

33 villes et villages du département du Jura (dont 8 du territoire de la Com-Com : Saffloz, Mont-sur-Monnet, Loulle, Ney, Champagnole, Crotenay, Montrond et Valempoulières) se sont ainsi laissés gagner par cette grande liesse populaire, chaque commune rivalisant d'imagination pour réserver au peloton un accueil festif.





TRAM'JURASSIENNE

À pied ou à VTT, cette rando géante ouverte à tous a rassemblé encore en 2023 quelque 1 500 participants. La « Tram' » s'est déroulée les 24 et 25 juin dans la bonne humeur, pour le plaisir d'une découverte tonique du territoire.

Depuis la gare de Champagnole, c'est en train que les participants ont rejoint le Haut-Jura et les points de départ des différents circuits.

Encadrée par près de 150 bénévoles de « CNJ Organisation », qui veillent au bon déroulement de la randonnée, la « Tram'jurassienne » se veut aussi festive : l'accueil aux étapes (décorations, fanfares) fait partie du plaisir de cette randonnée-fête au concept unique, tout comme les ravitaillements géants, le repas de l'arrivée et autres surprises qui ravissent chaque année l'ensemble des participants.

TAXE DE SÉJOUR 2023

La taxe de séjour a été instituée en France par la loi du 13 avril 1910. Elle est mise en place par délibération des Conseils Municipaux ou des Établissements Publics de Coopération Intercommunale pour favoriser le développement touristique des territoires concernés.

La Communauté de communes a, pour sa part, institué la taxe de séjour le 1^{er} janvier 2005.

Au 1^{er} janvier 2011, la taxe de séjour réelle a été instaurée pour tous les hébergeurs (professionnels et non professionnels). Cette dernière permet de financer des dépenses publiques liées au tourisme.

En chiffres

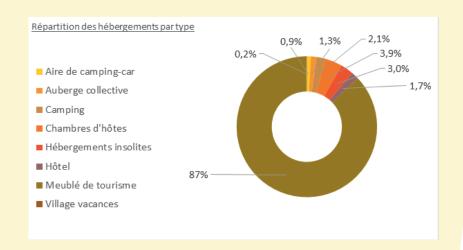
Nombre d'hébergements déclarés en 2023 : 503

Nombre de nuitées sur le territoire en 2023 : environ 1 million

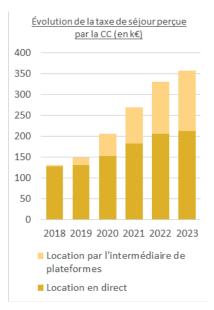
Montant déclaré par les hébergeurs en 2023 : 356 213 €

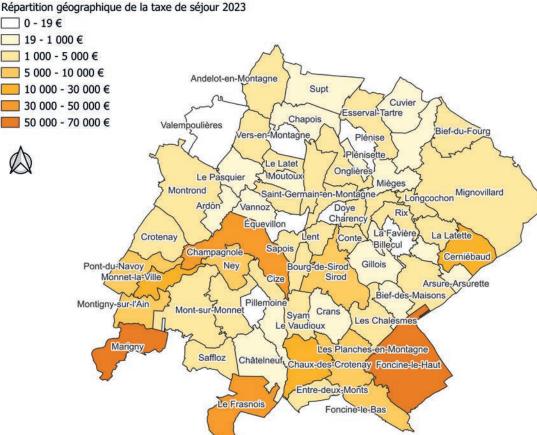
Montant encaissé par la CC en 2023 : 346 058 €*, dont 10 % sont reversés au Département, au titre de la taxe de séjour départementale.

'Le décalage entre la déclaration et le montant encaissé est dû au fait que les hébergeurs déclarent sur une année civile mais réalent le 2°d semestre sur l'année N+1.









STATISTIQUES DE FRÉQUENTATION

En 2023, la fréquentation des trois bureaux de la Maison du Tourisme Champagnole Nozeroy Jura est restée stable, par rapport à celle de l'année précédente, avec en tout 21 481 visiteurs. Ces derniers se sont principalement déplacés entre mai et septembre (et également en février, pour les bureaux de Nozeroy et Foncine-le-Haut). L'ensemble des visiteurs se sont répartis dans les trois points d'information de la manière suivante :

· Bureau de Champagnole : 9 123 visiteurs

• Bureau de Foncine-le-Haut : 5 925 visiteurs

Bureau de Nozeroy : 6 433 visiteurs

Les visiteurs sont en majorité Français (Jura, Côte d'Or, Doubs, Nord et Rhône), les autres proviennent des Pays-Bas, de Belgique, de Suisse, d'Allemagne ou encore de Grande-Bretagne.

En parallèle des visites « en réel », les demandes à distance (email, téléphone, courrier...), pour l'année 2023, ont été au nombre de 6 170.







NOUVEAU SITE INTERNET

Le nouveau site Internet tourisme de la collectivité, *cnjtourisme.fr*, est en ligne depuis le mois de juillet 2023.

Décliné en 4 onglets principaux, il répertorie l'ensemble des sites naturels et patrimoniaux du territoire, les hébergements ou les activités à faire... Il détaille également la gastronomie locale, les savoir-faire artisanaux et propose un agenda des manifestations ainsi que des suggestions d'itinéraires/séjours à découvrir...

Véritable vitrine touristique du territoire, il permet aux visiteurs de préparer leurs séjours et de découvrir les richesses de la région.



TRAVAUX À PONT-DU-NAVOY

Le « pont sur l'Ain » de Pont-du-Navoy montrait de sérieux signes de vieillissement – problèmes structurels importants, altération des pierres, infiltrations d'eau...

Ces constats, ajoutés à la forte fréquentation de l'ouvrage, à sa largeur insuffisante et à son insécurité pour les utilisateurs non motorisés, ont décidé le Conseil départemental à pro-céder à une reprise totale de l'ouvrage.

Huit mois de travaux, dont quatre ont entraîné la fermeture totale du pont, ont été nécessaires pour mener à bien ce chantier d'envergure, qui a été inauguré le 22 avril 2023.

Ce nouvel ouvrage permettant le fran-chissement de l'Ain, sur l'axe principal qui relie Lons-le-Saunier à Champagnole, allie sécurisation, fonctionnalité et esthétisme, tout en ouvrant la voie aux usagers utilisant des modes de déplacement doux (piétons, cyclistes) avec l'élargissement de la voie et la création d'une passerelle.

La toute dernière tranche, qui n'interviendra pas avant deux ou trois ans, concernera la reprise générale des voûtes et le rejointement des pierres. Ces travaux n'auront pas d'impact sur la circulation.

Durée des travaux : 8 mois (septembre 2022 / avril 2023), dont 4 mois de fermeture totale et 4 mois en circulation en alternat.

Coût des travaux : 1,6 millions d'€ HT, dont 450 000 € pour la passerelle.

Financement:

Pont : Département du Jura

Passerelle : Département du Jura (40 %), Communauté de communes Champagnole Nozeroy Jura (40 %), État /

Commissariat de Massif Jurassien (20 %).

Plusieurs mesures ont été mises en place pour limiter la gêne occasionnée aux riverains et aux automobilistes pendant la période de coupure de la circulation : modification des circuits de transports scolaires par la Région et accompagnement, sous diverses formes, par la Communauté de communes Champagnole Nozeroy Jura afin de soutenir le commerce local (transport individuel assuré par CNJ Seniors, jeu shopping remboursé pour les fêtes de fin d'année...).



SENTIERS DE RANDONNÉE

Voté lors du Conseil communautaire de décembre 2021, le programme de travaux et d'entretien des circuits de randonnée, en partenariat avec le Département du Jura, s'est poursuivi en 2023 et s'achèvera en fin d'année 2024. Pour rappel, le Conseil communautaire a validé le programme d'actions ci-contre.

Pour l'essentiel, les travaux confiés à la société « Juraménagement » ont été réalisés avant le début de la saison estivale 2023.

Un acompte de subvention de 22 260 € (5 289 € pour les travaux réalisés en 2022 et 16 971 € pour les travaux réalisés en 2023) a déjà été versé par le Département. Le solde sera sollicité en fin d'année 2024, une fois l'ensemble du programme achevé.



ENTRETIEN ET BALISAGE DES CIRCUITS INSCRITS AU PDIPR

Un travail de hiérarchisation et de réduction du nombre de sentiers de randonnée a été mené au printemps 2023, avec le Département, dans le but de prioriser l'entretien d'une partie du réseau et de valoriser certains itinéraires du territoire selon leur niveau d'intérêt (site phare, site aménagé, curiosité locale...). De ce fait, 88 km sur 692 km de tronçons inscrits au PDIPR ont été supprimés et ne seront plus entretenus ni balisés par la CC, soit 12 %.

Pour cette partie : subvention du Département à hauteur de 50 %, sur une base de 20 € HT/km/an.

La réouverture paysagère de la cascade du Bief de la Ruine a été faite en 2 tranches (9 600 € HT en été 2022 et 10 580 € HT au printemps 2023).

AMÉLIORATION DE POINTS DE DÉPART EXISTANTS

- Remplacement de panneaux (1 386 € HT) ;
- Suppression des poubelles et mise en place de panneaux d'information incitant à l'autogestion des déchets (230 € HT);

Pour cette partie, subvention du Département à hauteur de 50 % sur une base de 100 € HT/km.

AMÉNAGEMENT ET VALORISATION DE CERTAINS SITES TOURISTIQUES

- Achat de 3 passages VTT (1 792 € HT) auprès de la société « Métallerie Jurane » (Monnet-la-Ville);
- Entretien du site des gorges de la Langouette suite à la chute d'un arbre qui a endommagé les garde-corps (8 810 € HT);
- Aménagement de marches d'escalier sur le sentier du Bief de la Ruine (3 775 € HT);

- Extension des barrières de sécurité le long de la voie du Tram à Foncine-le-Bas (3 201 € HT) ;
- Remplacement du garde-corps au belvédère du Morillon (8 190 € HT) ;
- Remplacement des marches d'escalier sur les pertes de l'Ain (5 625 \in HT) ;
- Remplacement d'une passerelle sur le chemin de la Mine d'Or à Foncine-le-Haut (10 940 € HT) ;
- Pose d'un garde-corps au belvédère du Vanteur à Bourg-de-Sirod (6 840 € HT);
- Extension d'un garde-corps sur la cascade du Moulinet (9 860 € HT) ;
- Remplacement du platelage et réouverture paysagère à la cascade de la Billaude (7 317 € HT);

Pour cette partie, subvention du Département à hauteur de 20 % sur une dépense éligible maximum de 110 000 €.





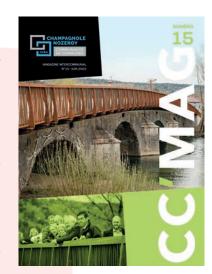
COMMUNICATION

SUPPORTS INSTITUTIONNELS

En 2023, la Communauté de communes a réalisé 3 magazines intercommunaux (CC Mag).

Ils ont été distribués dans l'ensemble des boîtes aux lettres des 66 communes du Territoire (près de 13 000) en janvier, juin et décembre 2023 avec pour objectif d'informer les usagers sur les réalisations et projets portés par la Communauté de communes et les communes qui la composent,

En parallèle, tout au long de l'année, de nombreux autres supports ont également été réalisés par la collectivité visuels (affiches, flyers, cartons d'invitation...), documents de présentation divers, signalétique, banderoles...



SUPPORTS TOURISTIQUES

En 2023, deux magazines touristiques (hiver et été) ont été réalisés et diffusés dans les bureaux de la Maison du Tourisme, les lieux touristiques et de passage ou encore les hébergements touristiques...

Le topo VTT ainsi que la carte touristique ont été refondus, un nouveau guide des hébergements a également été réalisé ainsi que différents guides et agendas à destination des locaux et visiteurs extérieurs.

Plusieurs panneaux (panneaux d'accueil du territoire, panneaux d'interprétation...) ont aussi été réalisés.







SUPPORTS PRESSE/MAGAZINES

En 2023, 15 visuels, ou rédactionnels publicitaires, ont été réalisés par la Communauté de communes pour parution dans la presse et les magazines locaux.

Publicités touristiques :

- · Petit Futé (publicité sur 1 page)
- · Nordic Magazine (publicité sur 1 page)
- Pur Jura Voix du Jura (bandeau publicitaire)
- · Guide été Hebdo39 (publicité sur 1 page)
- Guide été Voix du Jura (publicité sur 1 double page)
- · Numéro 39 (publicité sur 1 page)
- · Hebdo 39 (publicité sur 1 page)

Rédactionnels touristiques :

- # Jura CDT du Jura (rédactionnel de 2 pages)
- · Vaévient (rédactionnel de 4 pages)

Publicités institutionnelles :

• Hebdo39 (publicités sur 6 x 1/2 page), thématiques diverses: France Services, CNJ Seniors, rentrée culturelle...





